



Nous vous en parlons hier : l'arrêté du 16 avril 2020 autorise désormais les kinésithérapeutes à faire des consultations en télésoin.

Nous avons réalisé une **vidéo explicative** et mis en place une **Foire Aux Questions**, afin de répondre aux questionnements que vous pourriez avoir à ce sujet.



[VOIR LA FAQ](#)

[VOIR LA VIDÉO](#)